

Séance de conseil ordinaire du 20 mars 2018

(19 heures 00)

Président : Monsieur SABATIER Michel, Maire.

Présents : Mesdames LUC Béatrice, SABATIER Bernadette et Messieurs COLOMBEAU Johan, DELVAUX Johnny, HUDEC Lionel, PASCAL Etienne, NORTIER Patrick, ROBIN Hervé, SABATIER Michel.

Absents excusés : Messieurs FERRARI Olivier, LAMBERT Christophe avec pouvoir à Madame SABATIER Bernadette.

Absents non excusés : Madame VERITA Sabine et Messieurs CLOSSE Frédéric et DENIS Geoffrey.

Secrétaire : Monsieur NORTIER Patrick.

Election du secrétaire de séance

Monsieur NORTIER Patrick est élu à l'unanimité secrétaire de séance.

Ordre du jour

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'ordre du jour suivant énoncé par Monsieur le Maire :

- 20180320-1 Approbation et signature du compte-rendu de la séance du 19 février 2018
 - 20180320-2 Compte administratif 2017 de la commune
 - 20180320-3 Compte administratif 2017 du service eau et assainissement
 - 20180320-4 Compte administratif 2017 du lotissement
 - 20180320-5 Compte de gestion 2017 de la commune
 - 20180320-6 Compte de gestion 2017 du service eau et assainissement
 - 20180320-7 Compte de gestion 2017 du lotissement
 - 20180320-8 Affectation des résultats 2017 de la commune
 - 20180320-9 Affectation des résultats 2017 du service eau et assainissement
 - 20180320-10 Affectation des résultats 2017 du lotissement
 - 20180320-11 Taxes foncières 2018
 - 20180320-12 Remboursement d'un agent
 - 20180320-13 Acceptation d'un chèque des assurances AXA
 - 20180320-14 Communications diverses
-

N° 20180320-1 Approbation et signature du compte-rendu de la séance du 19 février 2018

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu la séance de conseil du 19 février 2018.

N° 20180320-2 Compte administratif 2017 de la commune

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte administratif 2017 de la commune (budget général),

Et désigne Madame SABATIER Bernadette en qualité de Présidente de séance après la sortie de Monsieur le Maire, celui-ci ne pouvant pas prendre part au vote,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif de la commune, compte administratif 2017 qui se résume comme ci-dessous :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement de l'exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de 2017
INVESTISSEMENT	+ 56 660.11		- 43 434.16	+ 13 225.95
FONCTIONNEMENT	+ 116 442.60	+ 5 339.89	+ 5 200.57	+ 116 303.28
TOTAL	+ 173 102.71	+ 78 404.53	- 38 233.59	+ 129 529.23

N° 20180320-3 Compte administratif 2017 du service eau et assainissement

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte administratif 2017 du service Eau et assainissement,

Et désigne Madame SABATIER Bernadette en qualité de Présidente de séance après la sortie de Monsieur le Maire, celui-ci ne pouvant pas prendre part au vote,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif du service Eau et assainissement, compte administratif 2017 qui se résume comme ci-dessous :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement de l'exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de 2017
INVESTISSEMENT	+ 35 421.24		+ 28 874.19	+ 64 295.43
FONCTIONNEMENT	+ 127 219.82		+ 21 290.73	+ 148 510.55
TOTAL	+ 162 641.06		+ 50 164.92	+ 212 805.98

N° 20180320-4 Compte administratif 2017 du lotissement

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte administratif 2017 du lotissement,
Et désigne Madame SABATIER Bernadette en qualité de Présidente de séance après le départ la sortie de Monsieur le Maire, celui-ci ne pouvant pas prendre part au vote,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif du lotissement, compte administratif 2017 qui se résume comme ci-dessous :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement de l'exercice 2017	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de 2017
INVESTISSEMENT	0.00			0.00
FONCTIONNEMENT	+ 620.83			+ 620.83
TOTAL	+ 620.83			+ 620.83

N° 20180320-5 Compte de gestion 2017 de la commune

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2017 de la commune,
Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,
Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
Le Conseil Municipal déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° 20180320-6 Compte de gestion 2017 du service eau et assainissement

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2017 du service Eau et assainissement,
Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,
Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
Le Conseil Municipal déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° 20180320-7 Compte de gestion 2017 du lotissement

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2017 du lotissement,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,
 Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
 Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
 Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,
 Le Conseil Municipal déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

N° 20180320-8 Affectation des résultats 2017 du budget de la commune

Le conseil municipal a arrêté les comptes de l'exercice 2017 de la commune en adoptant le compte administratif qui présente

- un excédent de fonctionnement d'un montant de 116 303.28 €
- un excédent d'investissement de 13 225.95 €.

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser

- en dépenses pour un montant de 53 604.92 euros,
- en recettes pour un montant de 44 000.00 euros,

soit un besoin de financement de 9 604.92 euros couvert par l'excédent d'investissement,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité sur proposition de Monsieur le Maire d'affecter au budget primitif 2018 de la commune le résultat précédemment indiqué, comme suit :

- affectation à l'excédent reporté d'investissement, compte 001, pour 13 225.95 €
- affectation à l'excédent reporté de fonctionnement, compte 002, pour 116 303.28 €.

Les Restes à Réaliser 2017 reportés au budget primitif 2018 se décomposent comme suit :

COMPTES	INTITULES	Montant
2117	Bois et forêt	5 527,85 €
21312	Bâtiments scolaires	17 208,23 €
21534	Réseaux d'électrification	7 025,25 €
21568	Autre matériel et outillage d'incendie	22 740,00 €
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 103,59 €
	TOTAL DES DEPENSES	53 604,92 €
1323	Subvention d'équipement des départements	8 000,00 €
1641	Emprunts en euros	36 000,00 €
	TOTAL DES RECETTES	44 000,00 €

N° 20180320-9 Affectation des résultats 2017 du service eau et assainissement

Le conseil municipal a arrêté les comptes de l'exercice 2017 du service eau et assainissement en adoptant le compte administratif qui présente

- un excédent de fonctionnement d'un montant de 148 510.55 €
- un excédent d'investissement de 64 295.43 €.

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser

- en dépenses pour un montant de 133 495.00 euros,

soit un besoin de financement de 69 199.57 €,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité sur proposition de Monsieur le Maire d'affecter au budget primitif 2018 du service eau et assainissement le résultat comme suit :

- affectation au financement de la section d'investissement, compte 1068, pour 69 199,57 €
- affectation à l'excédent reporté de fonctionnement, compte 002, pour 79 310.98 €.

Les Restes à Réaliser 2017 reportés au budget primitif 2018 se décomposent comme suit :

COMPTES	INTITULES	Montant
203	Frais d'études	33 200,00 €
213	Constructions	100 295,00 €
	TOTAL DES DEPENSES	133 495,00 €

N° 20180320-10 Affectation des résultats du lotissement

En application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14,
Après avoir approuvé le compte administratif 2017 du lotissement qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 620.83 €,
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité sur proposition de Monsieur le Maire d'affecter au budget primitif 2018 du lotissement le résultat précédemment indiqué, comme suit :
affectation à l'excédent reporté de fonctionnement, compte 002, pour 620.83 €.

N° 20180320-11 Taxes foncières 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité en faveur d'une augmentation de 1 % des taxes foncières 2018.

Evolution des taxes foncières locales					
	2014	2015	2016	2017	2018
Taux votés	0%	1%	2%	1%	1%
Taxe d'habitation	18,79	18,98	19,36	19,55	19,75
Taxe foncière (bâti)	12,85	12,98	13,24	13,37	13,50
Taxe foncière (non bâti)	25,80	26,06	26,58	26,84	27,11
Taxe professionnelle					
Taux relais					
CFE					
Produit fiscal attendu	96 755 €	100 479 €	106 020 €	107 713 €	109 825 €
Allocations compensatrices de l'état	5 708 €	5 941 €	4 479 €	4 947 €	5 392 €
Compensation relais totale					
Produit taxe additionnelle FNB					
Produit de la CVAE					
Fonds national de garantie de ressource	21 898 €	21 898 €	21 898 €	21 898 €	21 898 €
Produit nécessaire à l'équilibre du budget	80 565 €	84 522 €	88 601 €	90 762 €	93 319 €

N° 20180320-12 Remboursement d'un agent

La bibliothèque a reçu l'écrivaine Sandrine Baud'huin à l'occasion d'une exposition sur le petit peuple des contes. La bibliothèque se devait de proposer le pack de 3 tomes de l'auteure et Madame Coppeaux, agent de la commune en charge de la bibliothèque, en a fait l'acquisition pour le compte de la commune pour un montant de 30 euros en ignorant comment procéder. De fait, elle a réglé la facture sur ses deniers personnels, facture à son nom que le secrétariat de mairie fera modifier.
Monsieur le maire propose de rembourser cette somme à l'agent, proposition acceptée à l'unanimité.

N° 20180320-13 Acceptation d'un chèque des assurances AXA

Monsieur le maire présente un chèque des assurances AXA d'un montant de 682.20 euros en dédommagement du bris de glace du tracteur (vitre latérale).
Monsieur le maire propose d'encaisser ce chèque, proposition acceptée à l'unanimité.

N° 20180320-14 Communications diverses

Madame Béatrice LUC fait part de son mécontentement quant à l'absence de traitement de la ruelle de la Dohette lors de chute de neige ou de présence de verglas : Monsieur le maire répond en avoir été informé, que plusieurs ruelles ont été oubliées et s'être interrogé à ce propos. Il s'entretiendra de ce problème avec le service.

SABATIER MICHEL	NORTIER Patrick	HUDEC Lionel	SABATIER Bernadette	DENIS Geoffrey
DELVAUX Johnny	PASCAL Etienne	LUC Béatrice	COLOMBEAU Johan	ROBIN Hervé
LAMBERT Christophe	FERRARI Olivier	VERITA Sabine	CLOSSE Frédéric	